

UN DÉPUTÉ AU SERVICE — DE TOUS

OLIVIER MARLEIX

Brezolles, le 2/06/2017

Cher Monsieur,

Vous avez appelé mon attention sur les revendications majeures de la FSU 28 concernant la fonction publique. J'ai pris connaissance de votre courrier avec beaucoup d'attention.

Alors que le candidat Hollande avait promis en 2012 de « maintenir pour la durée du quinquennat le montant des dotations à leur niveau actuel » (engagement n°54), les dotations de l'Etat ont en effet connu une baisse sans précédent ces cinq dernières années. J'ai bien conscience des difficultés que cela crée pour les collectivités territoriales notamment pour assurer leur fonctionnement et sachez que je n'ai eu de cesse en tant que député de m'opposer à cette baisse drastique qui met en péril nos services locaux et la capacité d'investissement des collectivités territoriales. Cela dit, une réflexion sur la situation de la dépense publique (Etat/collectivités) me semble nécessaire dans notre pays.

S'agissant plus particulièrement des sujets relatifs à l'éducation et à la formation, l'apprentissage a baissé ces dernières années par faute de soutien du gouvernement.

Concernant le rôle respectif des lycées professionnels et des CFA de branche, je pense qu'une vraie réflexion est à conduire. La coexistence de ces deux dispositifs me semble peu cohérente.

Localement, l'enjeu est de promouvoir une diversification des enseignements proposés aux jeunes et de développer des filières diplômantes d'avenir, dans des secteurs porteurs d'emplois. Cela a été le sens de mon action depuis 2012.

Dès mon élection, j'ai ainsi obtenu du recteur de l'Education nationale la possibilité pour les bacheliers drouais de poursuivre leurs études en Ile-de-France et plus obligatoirement à Orléans ou Tours. C'était une mesure attendue depuis 20 ans sur notre territoire et un vrai élément d'égalité des chances.

Dans ce même souci de développer l'offre de formation post-bac, j'ai contribué en 2014 à l'ouverture d'un BTS Cosmétique au Lycée Gilbert Courtois à Dreux (le seul dans la Cosmetic Valley) et d'un BTS Anabiotech au lycée d'Anet. Malheureusement, pour le moment, le gouvernement a retardé l'ouverture de classes préparatoires scientifiques et littéraires.

C'est dans ce sens que je souhaite poursuivre mon action de député.

Monsieur Pierre LICOUT
co-secrétaire départemental
FSU 28
3, rue Louis Blériot
28 300 CHAMPHOL

.../...

-

Vous souhaitez en outre que la priorité au collège et au lycée soit portée à la lutte contre les inégalités. Je suis profondément attaché à l'égalité des chances dans notre système scolaire. A Dreux, je me suis battu aux côtés des enseignants pour protester contre la disparition du classement en ZEP des lycées de Dreux. Il est pour le moins étonnant que ce soit un gouvernement de gauche qui ait pris une telle mesure ! Il est primordial de conserver un dispositif d'éducation prioritaire jusqu'au bac qui permette la reconnaissance des spécificités des territoires.

Enfin, s'agissant de la réforme des rythmes scolaires, je suis favorable tout comme vous à ce que l'on revienne sur cette réforme imposée, qui coûte cher et qui épuise les enfants.

Tels sont les éléments que je souhaitais porter à votre connaissance.

Restant à votre disposition, je vous prie de croire, Cher Monsieur, à l'assurance de mes sentiments les meilleurs.



Olivier MARLEIX